Sos Disparus - Sos Disparus

Collectif des المفقودون Ru Distaru (عليه المفقودون familles de disparu (e)s en Algérie Ru Distaru (عليه المفقودون Ru Distaru (e)s المفقودون Ristaru (e)s المفقودون Ristaru (e)s المفقودون Algérie Ru Distaru (e)s المفقودون المفقودون Algérie Ru Distarus (e)s

#### **REVUE DE PRESSE**

**Mars 2019** 

### **Sommaire**

Algérie 1, 05.03.2019, L'UE appelle au respect de «la liberté d'expression et de
réunion» en Algérie02
Le quotidien d'Oran, 06.03.2019, L'UE appelle «au respect de la liberté
d'expression»
El watan, 07.03.2019, En finir avec un système politique bloq, Grâce à l'espoir
que fait renaître la mobilisation de la jeunesse, construire un système politique
démocratique04
Algérie 1, 08.03.209, Manifestations contre le 5e mandat : Les femmes se
distinguent dans une imposante marche à Tizi Ouzou10
Liberté, 10.03.2019, IL ÉTAIT HIER L'INVITÉ DU FORUM DU RAJ,
Mustapha Bouchachi appelle à l'annulation de la présidentielle12
Le quotidien d'Oran, 10.03.2019, Tizi Ouzou: Des journalistes marchent contre
la censure et le chantage14
Algérie 1, 11.03.2019, Les avocats marchent à Tizi Ouzou
15Le quotidien d'Oran, 16.03.2019, Droits de l'homme: Les
bons et les mauvais points du rapport US sur l'Algérie
droits pour une transition démocratique respectueuse des droits
humains
Djamel Zenati au Forum de Liberté : «Le système est déjà
tombé»
El Watan, 20.03.2019, Collectif de la société civile algérienne pour une sortie de
crise pacifique : Feuille de route pour l'instauration de la nouvelle
République24
Liberté, 20.03.2019, UN COLLECTIF DE LA SOCIÉTÉ CIVILE PROPOSE
UN PLAN DE SORTIE DE CRISE, Le retrait de Bouteflika comme
préalable26
Le quotidien d'Oran, 20.03.2019, Le président de la FOREM l'affirme : Il n'y a
pas de société civile en
Algérie
Une initiative sera lancée par des militants et des avocats : Réhabiliter ceux qui
ont été condamnés pour délit d'opinion30 Le quotidien d'Oran,
23.03.2019, Mohamed Mebtoul à Médiapart: «Bouteflika et sa clientèle
continuent de mentir au peuple»32 Algérie part,
26.03.2019, 26.03.2019, Lancement de L'Observatoire National de la
Citoyenneté pour accompagner la transition en Algérie34
Le quotidien d'Oran, 26.03.2019, Alger: Des communaux et des architectes
exigent le départ du système37
Algérie part, 28.03.2019, Amnesty International : « Les autorités algériennes
doivent abandonner les poursuites pour "rassemblements non armés" engagées
contre des manifestants »

Algérie part, 31.03.2019, Chassé du pouvoir : Tayeb Loub, la chute	infernaale
d'un symbole de la corruption et de la hogra!	42

### Algérie 1, 05.03.2019, L'UE appelle au respect de «la liberté d'expression et de réunion» en Algérie,



La Commission européenne a appelé mardi au respect «de la liberté d'expression et de réunion» en Algérie, où les manifestations se poursuivent contre le 5e mandat du président Abdelaziz Bouteflika.

«Quand on parle de manifestation, les droits de liberté d'expression et de réunion sont inscrits dans la Constitution algérienne», a déclaré Maja Kocijancic, porteparole de la Commission européenne, lors d'un point presse à Bruxelles, selon L'AFP.

«Nous attendons que ces droits puissent être exercés de façon pacifique et soient garantis dans le respect de l'Etat de droit».

Mme Kocijancic a également souligné "l'importance du partenariat entre l'UE et l'Algérie" et réaffirmé l'engagement de Bruxelles "pour continuer à approfondir nos relations dans le but de créer un espace commun de stabilité, de démocratie et de prospérite partagées".

"Plusieurs candidats ont soumis leur candidature", a constaté Mme Kocijancic. "Il appartient maintenant au conseil constitutionnel algérien de confirmer leur conformité par rapport à la Constitution et la loi électorale", a-t-elle ajouté.

Par Rédaction

### Le quotidien d'Oran, 06.03.2019, L'UE appelle «au respect de la liberté d'expression»,

La Commission européenne a appelé hier au respect «de la liberté d'expression et de réunion» en Algérie, où les manifestations se poursuivent contre la 5ème candidature de Bouteflika. «Quand on parle de manifestation, les droits de liberté d'expression et de réunion sont inscrits dans la Constitution algérienne», a déclaré Maja Kocijancic, porte-parole de la Commission européenne, lors d'un point presse à Bruxelles. «Nous attendons que ces droits puissent être exercés de façon pacifique et soient garantis dans le respect de l'Etat de droit». Mme Kocijancic a également souligné «l'importance du partenariat entre l'UE et l'Algérie» et réaffirmé l'engagement de Bruxelles «pour continuer à approfondir nos relations dans le but de créer un espace commun de stabilité, de démocratie et de prospérité partagées». «Plusieurs candidats ont soumis leur candidature», a constaté Mme Kocijancic. «Il appartient maintenant au conseil constitutionnel algérien de confirmer leur conformité par rapport à la Constitution et la loi électorale».

Par R.N

El watan, 07.03.2019, En finir avec un système politique bloq, Grâce à l'espoir que fait renaître la mobilisation de la jeunesse, construire un système politique démocratique,



Depuis plusieurs jours et sur l'ensemble du territoire national, les jeunes Algériens, encouragés par les sourires de leurs pères et les youyous de leurs mères, défilent dans les rues du pays. Comme le note un appel récent en faveur d'une solution politique par l'élection d'une Assemblée nationale constituante en vue de construire un système politique démocratique, cette jeunesse rappelle celle du 11 décembre 1960 qui, bravant à l'époque tous les dangers, a constitué le principal facteur qui a permis au mouvement de libération nationale de débloquer la voie qui mène vers l'indépendance de l'Algérie.

#### 1- La mobilisation de l'espoir

C'est le propre d'une jeunesse meurtrie par les clôtures, l'injustice et souvent l'arbitraire que lui fait subir un système politique autoritaire, de puiser dans les forces que lui donne son amour de la patrie pour dire par tous les moyens pacifiques disponibles sa volonté de participer à la libération des énergies de son peuple et d'en finir avec un système politique qui l'étouffe. En ce sens, les manifestations de la jeunesse et celles de différentes professions qui se multiplient pour dire leur solidarité indiquent clairement que l'essentiel de ce que l'on appelle les forces vives du pays demandent un système politique démocratique. Tout se passe comme si la majorité du peuple algérien n'attendait que ce sursaut de la jeunesse pour dire sa volonté de respirer et de vivre mieux, sa volonté de jouir de la liberté et de la justice sociale qui ont été confisquées au lendemain de la guerre de Libération nationale pour laquelle ce peuple a pourtant tant donné. C'est aussi en ce sens que les manifestations du 22 février 2019, celle plus forte encore du 1er mars et celles qui devront suivre rappellent, sans être les mêmes, les manifestations libératrices du 11 décembre 1960. Ces jours où la jeunesse exprime l'aspiration profonde de notre peuple de changer de système politique et de vivre libre dans le respect de son droit à l'autodétermination interne sont des jours qui ouvrent la voie de l'espoir.

On aurait pu craindre que la libération des énergies soit accompagnée de violences comme ne manquent pas de le souligner les partisans du statu quo. C'est un signe de maturité réconfortant de voir la jeunesse adopter la voie pacifique malgré l'arbitraire et la «hogra» qu'elle a subis depuis plusieurs décennies de la part d'un système politique dont certains chefs ou prétendus tels ne manquent pas une occasion de montrer arrogance et irresponsabilité.

#### 2- Un système politique bloqué qu'il est urgent d'écarter

Portant les tares de ses origines, le système politique algérien et ses dirigeants n'ont jamais su dégager les voies susceptibles de permettre la négociation avec les forces et les cultures riches et variées qu'ont produites l'histoire et le génie de notre peuple. Dominé par le Commandement militaire, le système politique algérien a réussi pendant plusieurs décennies à trouver en son sein les compromis qui lui ont permis de continuer à dominer la scène politique et même à la vassaliser. Mais le commandement militaire n'a jamais su dialoguer avec des forces nationales qui envisagent la réforme ou la sortie du système qu'il a établi. En attestent les soi-disant débats pour la Charte nationale, les prétendus dialogues ou les pseudo-conférences nationales qu'il a parfois lancés pour sortir des crises politiques diverses dans lesquelles il a plongé le pays depuis l'indépendance.

Du coup, les dirigeants du système politique algérien se sont enfermés sur euxmêmes, ne communiquant qu'avec quelques clientèles, et devenant ainsi étrangers à de larges parties de leur propre peuple. Ainsi s'expliquent les cris des jeunes à l'adresse des gouvernants et de leur système : «Dégage !», «Arhal !», «Bara !».

Les manifestations de 1988 auraient pu constituer un avertissement salutaire quand, malgré l'absence d'organisation et de programme, elles ont démontré les faiblesses de l'administration, l'inconsistance du FLN et l'absence de représentativité des dirigeants. Les émeutes, les grèves et diverses étincelles montraient à qui voulait voir la vétusté du système. Le DRS lui-même, conçu comme «les yeux et l'aiguillon du système», jusque-là bras politico-militaire partout présent, se croit infaillible mais ne sait pourtant rien du peuple qu'il croit contrôler. Les purges diverses dont il est lui-même victime après les avoir impulsées contre les autres achèvent de bloquer le système politique.

Le 5e mandat en faveur d'un homme qui, au regard de tout citoyen algérien et de tout observateur ne peut plus assumer ses fonctions, apparaît dès lors, aux yeux

de tous, comme la preuve irréfutable du blocage du système. Le blocage du système est d'autant plus avéré que le commandement militaire, cette fois, a été impuissant à trouver un autre candidat qui aurait pu permettre au système de se donner un sursis provisoire. Enfermé dans son monde, servi par des administrateurs soumis et entouré de ses clientèles dont les fortunes sont bâties à l'ombre du pouvoir, le commandement militaire ne semble disposer désormais ni d'une stratégie politique ni d'une voie pacifique pour sortir du blocage dans lequel, peu à peu, il s'est laissé enfermer.

Le commandement militaire a conçu le recours à Abdelaziz Bouteflika comme une sortie de crise après la démission du général Liamine Zéroual et comme une solution pour la paix civile, l'amélioration de l'image de l'Algérie sur le plan international et la modernisation de l'économie du pays. Or, Bouteflika et ses gouvernements n'ont pas su profiter de l'embellie pétrolière pour diversifier la production industrielle ou pour faciliter l'émergence d'un tissu associatif et syndical pour ouvrir la voie à des transformations politiques et à des alternatives constructives. Tout aussi grave, le système de gouvernance, tuant toute possibilité d'intermédiation entre les dirigeants et le peuple, s'est lancé dans un culte de la personnalité où n'importe quelle action est portée au crédit d'un chef absent. Comment redorer l'image d'un pays si on est absent de toutes les rencontres internationales ? Plus grave, comment même défendre les intérêts du pays si on ne peut ni voir ni négocier avec les chefs d'Etat étrangers, comme ceux-ci le font régulièrement ?

Au lieu de veiller à respecter l'aspiration à l'égalité fondée sur la large participation et les sacrifices des populations à la lutte de Libération nationale, les décideurs se sont laissés «prendre» par les charmes du monde des affaires. Celui-ci est désormais partie prenante de diverses sphères du pouvoir. L'opacité légendaire du processus de formation des décisions met à l'abri des poursuites éventuelles les bénéficiaires en leur donnant l'assurance de l'impunité. Cette assurance de l'impunité débouche sur l'arrogance et le manque de tenue qui conduisent le peuple algérien à assister, médusé, à l'alliance du patronat et de l'UGTA contre un Premier ministre fraîchement désigné. Misères de l'autoritarisme! C'est là aussi un des aspects de l'évolution du système politique algérien, plus consistante que celle adoptée à la suite des manifestations d'Octobre 1988.

La première grande évolution du système politique algérien est en effet celle opérée par la Constitution de 1989. Mais il faut bien voir qu'elle n'était qu'une

façade. Je veux dire que «l'ouverture» sur le multipartisme et la reconnaissance constitutionnelle des droits et des libertés démocratiques ont fonctionné comme une façade. Les leviers de commande restent entre les mains des décideurs. La Constitution, comme le discours politique, n'est alors qu'un décor. La police politique continue d'être à l'œuvre, la justice reste soumise, comme le Parlement en violation des dispositions constitutionnelles. Le commandement militaire n'a jamais abandonné le contrôle des institutions politiques, économiques et sociales. Cette évolution de 1989 n'a pas profondément changé, dans la pratique politique, le processus de décisions au sein du système.

Avant l'intrusion du monde des affaires, quand le commandement militaire décidait que Chadli Bendjedid devait partir, le patronat et le syndicat n'avaient d'autre choix que d'obéir. Il en a été de même quand il avait fait appel à Boudiaf ou à Zeroual ou à Bouteflika pour occuper le «poste» de chef de l'Etat. Quand il s'agit de la survie du système, le commandement militaire imposait à ses clients d'obéir. Il ne négociait pas.

Il n'en est plus tout à fait de même aujourd'hui. Sans doute parce que Bouteflika a su manœuvrer et faire «bouger les lignes» en profitant des querelles des généraux. Mais la gouvernance algérienne porte encore plus aujourd'hui la marque de la pénétration du monde des affaires dans le système politique. Dans un tel système, la désignation d'un candidat à la présidence de la République apparaît comme un moment crucial où se dessine le sort des intérêts en présence. Les fortunes, on le sait, se construisent à l'ombre du pouvoir. On comprend alors que le changement de Président, pièce maîtresse du système depuis toujours et encore plus aujourd'hui, peut faire basculer le sort de bien des fortunes.

Le statu quo peut apparaître alors comme la meilleure solution pour protéger les postes et les intérêts, surtout que, dans un tel système, les questions de stratégie politique nationale et plus généralement le débat politique sont l'apanage d'un cercle réduit à sa plus simple expression, d'autant plus fragile qu'il manque de chef depuis déjà trop longtemps et que les services qui servaient «d'œil et d'aiguillon» du système sont quelque peu déglingués. On peut même se demander, au point où en sont les choses, si l'on est à même dans de tels cercles d'évaluer l'intérêt de la nation. Décidément, à tout point de vue, le système politique algérien est bloqué, quel que soit l'angle sous lequel on l'analyse.

Ces conclusions ne sont pas seulement celles de quelques universitaires. Elles sont aussi celles d'anciens Premiers ministres et d'anciens hauts responsables

qui, après avoir quitté le pouvoir, attirent l'attention sur le trucage des élections et sur la désignation des chefs de l'Etat par le commandement militaire. Sur ce point au moins, ils savent tout de même de quoi ils parlent. Les tenants du système ont cru pouvoir continuer à surfer sur les traumatismes de la «décennie noire» et sur les échecs du prétendu Printemps arabe. Ils ont oublié leur propre blocage et les dangers qui en résultent pour le peuple. Ils ont oublié que le 5e mandat est ressenti comme une atteinte à la dignité collective. Ils ont oublié que ceux qui ont 20 ans aujourd'hui n'ont pas connu la guerre civile. Ils ont oublié que devant l'injustice et l'arbitraire, les sursauts de dignité des peuples font oublier bien des dangers. Ils ont oublié de tirer les leçons de notre histoire pour avoir à l'esprit les sursauts dont notre propre peuple sait faire preuve dans les moments difficiles et quand les circonstances l'exigent. Le grand poète tunisien Abou El Kacem Chabbi nous l'a enseigné : «Si un jour un peuple veut la vie, il obtiendra sûrement la victoire...»

#### 3- Un système qui ne peut pas se réformer tout seul

Il était clair depuis longtemps que ce système ne peut se réformer sérieusement tout seul. Le silence actuel des dirigeants et les maigres réponses apportées le 3 mars par la lettre du chef de l'Etat pour faire admettre le 5e mandat le prouvent. Qui peut croire que les réformes qui n'ont pas été faites depuis 20 ans le seront dans les jours qui viennent ? Comment faire confiance aux mêmes hommes et au même système pour les mener. L'idée de partir à condition d'organiser sa succession a tout de même un côté grosse ficelle. Les réponses immédiates de la jeunesse algérienne à cette lettre montrent bien que désormais quelque chose a changé dans la vie politique de notre pays. C'est pourquoi une analyse politique sérieuse peut montrer que les grandes manifestations populaires actuelles seront suivies par d'autres. C'est désormais la seule voie pour avancer vers des changements institutionnels indispensables que les jeunes ne cessent de réclamer, d'autant que les partis politiques et le tissu associatif ont été trop longtemps réprimés pour qu'ils puissent organiser rapidement des forces décisives.

La voie qui peut être proposée est celle à laquelle recourent, partout dans le monde, les forces de changement pour construire des bases solides qui redonnent la légitimité populaire aux gouvernants et permettent de concrétiser les aspirations des citoyens : organiser par la négociation politique une transition provisoire concertée, ouvrir sans attendre la scène politique, sociale et médiatique, dissoudre les services de contrôle politique de la société, et se

donner le temps nécessaire à une préparation sérieuse d'élections libres et honnêtes d'une Assemblée nationale constituante. Cette voie est évidemment très éloignée de celle qui préconise une conférence nationale dont la composition et les résultats dépendront, comme toujours, des tenants du système et aboutiront, une fois de plus, sous d'autres noms, à d'autres façades..

Par Madjid Benchikh

Ancien Doyen de la Faculté de droit d'Alger

Algérie 1, 08.03.209, Manifestations contre le 5e mandat : Les femmes se distinguent dans une imposante marche à Tizi Ouzou,



La ville de Tizi Ouzou a vibré, vendredi, au rythme d'une imposante marche contre le 5e mandat du président Abdelaziz Bouteflika à laquelle des dizaines de milliers de personnes ont pris part.

Les premiers manifestants se sont regroupés dès 13h devant le campus Hasnaoua de l'université Mouloud Mammeri, point de départ de la manifestation, avant que d'autres les rejoignent affluant de toutes directions.

La marche a démarré bien avant l'heure initialement fixée, 14h, eu égard aux nombreux manifestants rassemblés devant le portail du campus U Hasnaoua.

La foule scandant et brandissant des slogans réclamant le départ du système politique et s'opposant au 5e mandat à sillonné les principales artères notamment les rues Lamali (mitoyenne au stade du 1er novembre et CHU Nedir Mohamed) et Abane Ramdane.

Arrivés à la place de l'olivier (face à la Cour de justice et de la sûreté de wilaya), les manifestants ont improvisé un rassemblement pendant une vingtaine de minutes avant de reprendre la marche dans son sens inverse pour rallier le centre-ville.

Les manifestants dont les femmes (voir photos ci-dessous) étaient nombreuses, habillées en robes kabyles, ont commencé à se disperser dans le calme peu avant 16h tout en se donnant rendez-vous pour de nouvelles manifestations si nécessaires pour faire aboutir leurs revendications

La manifestation s'est déroulée dans une ambiance bon-enfant d'autant plus qu'il y avait de nombreuses familles venues prendre part à la manifestation et aucun incident n'est à signaler.

Au contraire, des gestes de civisme étaient à l'actif des manifestants comme fut le cas du silence observé durant tout le long du CHU, pour ne pas déranger les malades, ou encore ce passage rapidement ouvert au milieu des manifestants à une ambulance.

Par Ameziane Athali

### Liberté, 10.03.2019, IL ÉTAIT HIER L'INVITÉ DU FORUM DU RAJ, Mustapha Bouchachi appelle à l'annulation de la présidentielle,



"Le peuple ne réclame pas seulement le départ du président Bouteflika, mais il veut aussi se libérer du joug de l'ensemble du système et recouvrer son indépendance", a souligné l'avocat.

L'avocat et défenseur des droits de l'Homme, Me Mustapha Bouchachi, est foncièrement opposé à l'application de l'article 102 de la Constitution, comme le réclame une partie de l'opposition pour déclarer l'état d'empêchement du président sortant Bouteflika à exercer ses fonctions pour cause de maladie. Pour l'ancien président de la Laddh, ce serait même une erreur fatale que d'aller vers cette option constitutionnelle, en ce sens, dit-il, qu'elle va générer une situation de blocage de l'ensemble des institutions. "Attention! L'application de l'article 102, c'est même plus dangereux que la candidature de cadre (allusion à Bouteflika)", a-t-il, en effet, averti, hier, lors du forum de l'association Rassemblement actions jeunesse (RAJ), qu'il a animé conjointement avec l'universitaire et ancien journaliste, Redouane Boudjemaâ. Il explique que la déclaration d'état d'empêchement du Président donnera systématiquement lieu à une situation de blocage total où ni le gouvernement ne pourra démissionner ni les assemblées élues ne pourront être dissoutes. Me Bouchachi est également contre le report de l'élection présidentielle. Pour lui, la solution qui s'impose aujourd'hui, c'est plutôt l'annulation de cette élection et le démantèlement de tout le système pour aller directement vers une période de transition. Une période, dit-il, où le peuple devra jouer le rôle d'acteur principal comme il le réclame à travers les manifestations historiques qu'il mène depuis le 22 février dernier. Pour Me Bouchachi, tout comme pour Redouane Boudjemaâ, limiter la revendication des citoyens au seul départ de Bouteflika, c'est ignorer sa lutte encore plus profonde pour son "autodétermination".

"Aujourd'hui, le peuple ne réclame pas seulement le départ du président Bouteflika, mais il veut aussi se libérer du joug de l'ensemble du système et recouvrer son indépendance", a souligné l'avocat qui appelle à la capitalisation et à la préservation de ce mouvement populaire historique. Il appelle, à ce titre, l'ensemble des acteurs politiques de l'opposition et l'élite à accompagner ce mouvement sans pour autant tenter de le récupérer. "Laissons la société s'organiser par elle-même. Après avoir brisé le mur de la peur, il faut désormais briser le mur du doute et de la suspicion. Notre jeunesse a démontré qu'elle est capable de relever le défi. Il ne faut, de ce fait, pas que leur révolution leur soit volée", a plaidé l'avocat, tout en appelant l'élite à favoriser les espaces de débats et de dialogue, sans exclusion, en cette période charnière que traverse le pays. "Ce qui est en train de se produire actuellement me rappelle le 1er Novembre 1954", s'enorgueillit

Me Bouchachi pour qui, il ne faut pas pour autant crier victoire tant est que le chemin est encore long et semé d'embûches. Même son de cloche chez M. Boudjemaâ qui, lui, préconise, en revanche, d'engager à présent la recherche des mécanismes adéquats pour l'organisation de la révolte populaire et sa sécurisation de toute tentative de manipulation et/ou de récupération. Il appelle dans la foulée les organisations et les partis politiques de l'opposition à revoir leur fonctionnement dans le sens de s'ouvrir davantage à la société.

Par Farid Abdeladim

### Lequotidien d'Oran, 10.03.2019, Tizi Ouzou: Des journalistes marchent contre la censure et le chantage,

Les journalistes de la wilaya de Tizi Ouzou ont marché, hier, pour dénoncer la censure et le chantage auxquels la presse algérienne fait face, lui rendant ainsi la mission d'informer le citoyen plus difficile. L'appel à manifester contre toute forme de censure à l'encontre du journaliste en Algérie a été lancé par le collectif des journalistes et correspondants locaux pour aussi exprimer leur soutien au peuple auquel ils appartiennent qui manifeste depuis plusieurs jours en faveur du changement radical du système du pays.

Le coup d'envoi de la manifestation des journalistes a été donné par un rassemblement au niveau de la place de la Liberté de la presse, sise à la cité 20 Août, suivi de prises de parole par le président de l'Association des journalistes et correspondants de la wilaya de Tizi Ouzou, du doyen de la presse locale, Mohamed Haouchine, ainsi que par des représentants des organisations de la société civile. De nombreux militants et élus du Rassemblement pour la Culture et la Démocratie, du Front des Forces Socialistes étaient également présents à la marche qui a suivi ce rassemblement qui s'est terminée au niveau du carrefour Djurdjura, devant le siège de la première Sûreté urbaine, après avoir emprunté la «grande rue» Abane Ramdane. Les manifestants scandaient des slogans hostiles à la censure et au régime en place. Sur les banderoles et pancartes brandies par les manifestants, on pouvait lire: «Pour une presse libre et libérée du chantage et de la censure», «Solidarité avec les confrères victimes des pratiques dictatoriales», «Presse publique, Service public», «Halte au harcèlement des journalistes», «Non au mandat de la honte, 20 ans barakat» et autres.

Par Naitali H

Algérie 1, 11.03.2019, Les avocats marchent à Tizi Ouzou,



Les avocats de Tizi Ouzou ont organisé une marche contre le 5e mandat à l'appel du bâtonnat de la région. La marche a démarré du portail de la Cour de justice avant d'atteindre le centre-ville de la ville de Tizi Ouzou.

Ils ont brandi des banderoles et scandé des slogans hostiles au 5e mandat et réclamant le changement du système politique. Après un rassemblement au niveau du carrefour central de la capitale du Djurdjura, les avocats ont continué à marcher jusqu'au point de départ de la manifestation avant de se disperser dans le calme.

#### Les avocats de Tizi Ouzou avaient déjà marché le 28 février dernier.

Par ailleurs, la wilaya de Tizi Ouzou a été paralysée aujourd'hui pour le second jour par la grève générale entamée dimanche en appui des manifestations populaires contre le 5e mandat et en faveur du changement du régime.

Par Ameziane Athali

### Lequotidien d'Oran, 16.03.2019, Droits de l'homme: Les bons et les mauvais points du rapport US sur l'Algérie,

Le rapport américain sur les droits de l'homme à travers le monde a été rendu public mercredi dernier par le département d'Etat.

#### Le chapitre consacré à l'Algérie est plutôt mi-figue mi-raisin.

Le rapport commandé annuellement par le Congrès américain pour s'imprégner de l'état des droits humains à travers la planète décerne de bons points pour l'Algérie mais épingle néanmoins notre pays sur de nombreux volets, notamment la liberté de la presse, la liberté de manifester ou encore la liberté du culte. Le cas du journaliste Said Chitour arrêté en juin 2017 et qui a été accusé de partager des renseignements avec une puissance étrangère, a été soulevé dans le rapport qui reproche une détention sans jugement pendant de nombreuses années.

#### Liberté de la presse et des médias

Dans le rapport il est clairement mentionné que l'Agence nationale de l'édition et de la publicité (ANEP) contrôle la publicité publique pour les médias imprimés. Se basant sur un rapport de l'ONG Reporters sans frontières, le rapport indique que la publicité est souvent contrôlée par des entreprises ayant des liens étroits avec le parti politique au pouvoir.

«Bien que l'ANEP ait déclaré en septembre qu'elle ne représentait que 19% du marché publicitaire total, des sources non gouvernementales ont estimé que la majorité des quotidiens dépendaient de la publicité autorisée par l'ANEP pour financer leurs opérations. L'ANEP a déclaré qu'elle cherchait à préserver une presse pluraliste et une liberté d'information et a indiqué qu'elle finançait des journaux d'opposition. Le manque de transparence du gouvernement quant à l'utilisation de publicités financées par l'État lui permettait toutefois d'exercer une influence indue sur la presse écrite », est-il écrit dans le rapport traduit en français par des traducteurs basés à Dubai dans les Emirats arabes unis. Pour ce qui est des libertés de réunion et d'association pacifiques et que bien que la Constitution prévoie la liberté de réunion et d'association pacifiques, le gouvernement a sévèrement restreint l'exercice de ces droits, souligne le rapport.

#### Liberté d'association

La Constitution prévoit le droit d'association, mais le gouvernement a limité ce droit, soutient le document qui note que les nombreuses exigences de la loi et son application inégale ont constitué des obstacles majeurs au développement de la société civile. « La loi confère au gouvernement une surveillance et une influence étendues sur les activités quotidiennes des organisations de la société civile.

Il oblige les organisations civiles nationales à faire une demande d'autorisation au ministère de l'Intérieur. Une fois inscrites, les organisations doivent informer le gouvernement de leurs activités, de leurs sources de financement et de leur personnel, y compris en ce qui concerne les changements de personnel. La loi impose en outre aux associations une autorisation préalable du gouvernement avant d'accepter des fonds étrangers. Si des organisations omettent de fournir les informations requises au gouvernement ou tentent de fonctionner avec des fonds étrangers ou d'accepter des fonds étrangers sans autorisation, elles s'exposent à des amendes ».

La rapport cite, par ailleurs, le cas du ministère de l'Intérieur qui n'a pas renouvelé les accréditations des ONG SOS Disparus, Djazairouna, LADDH, l'Association nationale de lutte contre la corruption et du Mouvement d'action de la jeunesse, qui avaient toutes soumis leur demande de renouvellement les années précédentes.

#### Protection des réfugiés

Pour ce qui est des réfugiés, subsahariens notamment, le document s'est félicité des actions entreprises par le gouvernement algérien pour la protection de ces milliers de personnes qui ont fui leur pays à cause des persécutions ou de la famine.

« Selon le rapport de mars du HCR sur les réfugiés sahraouis à Tindouf, le gouvernement a protégé un nombre important de réfugiés dans cinq camps à Tindouf et une population réfugiée urbaine plus réduite, principalement à Alger. Le rapport note que la population de réfugiés comprend des Syriens (environ 85%), des Yéménites, des Congolais, des Ivoiriens, des Palestiniens, des Maliens, des Centrafricains et d'autres nationalités. Le HCR, le Programme alimentaire mondial (PAM), l'UNICEF, le Croissant-Rouge algérien, le Croissant-Rouge sahraoui et d'autres organisations ont aidé les réfugiés sahraouis.

Le gouvernement a déclaré qu'une diminution de l'aide des donateurs internationaux avait entraîné une détérioration des conditions de vie des réfugiés

sahraouis, ce qui avait entraîné une augmentation de ses propres contributions » lit-on dans le document qui ajoute que le gouvernement algérien a fourni une certaine protection contre l'expulsion ou le retour des réfugiés dans des pays où leur vie ou leur liberté serait menacée en raison de leur race, leur religion, leur nationalité, leur appartenance à un groupe social particulier ou l'opinion politique.

« Depuis l'éclatement de la violence dans le nord du Mali en 2012, des observateurs internationaux ont signalé un afflux d'individus en Algérie à travers la frontière malienne, incompatible avec les mouvements migratoires traditionnels», soutient le rapport qui ajoute que selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le gouvernement a rapatrié 35 113 Nigériens (dont 16 478 femmes et enfants) de décembre à août, conformément à un accord bilatéral conclu à la demande du gouvernement nigérien.

#### Corruption: les lois ne sont pas appliquées

«La loi prévoit des sanctions pénales de 2 à 10 ans de prison pour corruption officielle, mais le gouvernement n'a pas pleinement appliqué la loi. La corruption est restée un problème et les responsables se sont parfois livrés à des pratiques de corruption en toute impunité», relève le rapport qui rappelle que le code pénal stipule que seul le conseil d'administration de l'institution concernée peut engager des poursuites pour vol, détournement de fonds ou perte de fonds publics et privés à l'encontre de gestionnaires économiques du secteur public de haut niveau. Le rapport soutient que selon diverses sources, en permettant aux seuls hauts responsables d'entreprises publiques d'être habilités à ouvrir des enquêtes, la loi protège la corruption au sein du gouvernement et encourage l'impunité. «Selon les reportages des médias et l'opinion publique, l'absence d'accusations à l'encontre des plus hauts responsables du gouvernement était un signe d'impunité pour les représentants du gouvernement », est-il souligné dans le rapport qui ajoute que la corruption au sein du gouvernement provenait en grande partie d'un manque de surveillance transparente. «L'Association nationale de lutte contre la corruption a souligné l'existence d'une loi efficace contre la corruption », tout en affirmant que le gouvernement n'avait pas la «volonté politique d'appliquer la loi », est-il noté plus loin dans le document. Enfin le rapport volumineux a également évoqué le droit syndical. Même s'il se félicite de la multitude des syndicats existant en Algérie, il soulève toutefois les blocages de l'administration dont sont victimes des syndicats autonomes.

«l'UGTA reste néanmoins le seul syndicat autorisé à négocier des accords », estil indiqué dans le document.

Par Z. Mehdaoui

### El Watan, 18.03.2019, Euromed droits pour une transition démocratique respectueuse des droits humains,

En vue des manifestations pacifiques à travers toute l'Algérie pour obtenir le départ du président Bouteflika au terme de son mandat actuel, EuroMed Droits rappelle les autorités algériennes au respect de la liberté d'expression et au droit à la manifestation pacifique, garantis par la Constitution algérienne et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (articles 19 et 21), auquel l'Algérie est un Etat partie.

Les membres et partenaires d'EuroMed Droits de la LADDH, du Snapap, du CFDA et du RAJ considèrent que la feuille de route proposée par le communiqué de la Présidence en réponse aux manifestations populaires va à l'encontre de la volonté du peuple. EuroMed Droits soutient les dynamiques de la société civile, qui œuvrent pour une transition démocratique respectueuse des droits humains et des libertés fondamentales.

«Il ne s'agit que d'un premier pas», a déclaré le président d'EuroMed Droit, Wadih Al Asmar, à propos de la feuille de route proposée. «La volonté du peuple, seule source du pouvoir et de la souveraineté populaire, est la clé. On appelle les Algériennes et les Algériens à la vigilance pour la poursuite de la mobilisation pacifique jusqu'à l'amorce d'un processus de changement démocratique.»

### Liberté, 19.02.2019, Djamel Zenati au Forum de Liberté : «Le système est déjà tombé...»,



Fortement impliqué par l'action et la réflexion dans l'insurrection citoyenne en cours, Djamel Zenati, invité du forum de Liberté, hier, a appelé «au renoncement de la prolongation du mandat du président (Bouteflika), au renvoi du gouvernement, à la dissolution du FLN et au gel des transferts de capitaux et autres transactions suspectes des dignitaires et clientèles du régime».

## La négociation comme prochaine étape nécessaire pour engager une transition «est tributaire de la satisfaction de ces préalables», exige-t-il.

Au terme de quatre semaines de mobilisation populaire opposée au 5e mandat du président sortant et au rejet du système politique, la question du prolongement politique se pose avec sérieux. La question de la transition est au cœur du débat. Pour M. Zenati, la transition «n'est pas un choix politique.

Elle relève du bon sens. En effet, le passage d'un système à un autre nécessite une étape intermédiaire», expliquant que cela va être «une expérience historique singulière et à ce titre elle puise ses éléments constitutifs du vécu dans lequel elle se déploie. Il n'existe pas de modèle valable partout et tout le temps

Nous devons être imaginatifs et inventifs», précise-t-il, ajoutant que «la transition est déjà en marche dans la société». «Le système est déjà tombé dans les esprits, le bloc au pouvoir s'effrite et la centralité s'est déplacée du système en place vers le mouvement populaire», tranche encore l'ancien leader du Mouvement culturel berbère.

Mais avec qui négocier ? C'est l'autre question qui préoccupe également les Algériens et Algériennes qui, chaque vendredi, envahissent par millions les rues du pays. «Il faut procéder par élimination.

A partir du 28 avril à minuit, Bouteflika ne sera plus président de la République, il doit partir et le gouvernement renvoyé ; il ne reste alors que l'institution

militaire qui est une institution de l'Etat, elle ne se réduit pas à son chef Gaïd Salah qui doit partir d'ailleurs. C'est avec les représentants de cette institution qu'il faudra négocier le moment venu», préconise Djamel Zenati.

Cependant, il a clarifié qu'il «ne lui appartient pas de définir les objectifs, le contenu. Il lui revient de faciliter la transition qui doit parvenir à la séparation entre le politique et le militaire entre autre. Il faut négocier les modalités de la destruction du système, cela va prendre du temps évidement».

Concrètement, la transition, du point de vue de l'ancien conseiller politique de feu Hocine Aït Ahmed, doit être pilotée par «un gouvernement de transition – il faut assurer la continuité de l'Etat – et une instance qui va suppléer à la vacance de la Présidence. Quand il s'agit du destin du pays, la Constitution devient secondaire».

Et pour mieux déterminer sa pensée et sa proposition, M. Zenati juge que «les grandes questions de la transition sont celles des objectifs, du séquencement, des mécanismes et des garanties. Les acteurs directs de la transition doivent répondre à des critères précis et s'engager à respecter un certain nombre de principes».

#### «On les aura avec le sourire»

Faisant l'éloge de ces journées historiques qui ébranlent le pouvoir, Djamel Zenati a qualifié cette mobilisation citoyenne «d'irruption d'une jeunesse privée d'avenir et dont l'espoir se résume à un rêve furtif et insaisissable.

C'est l'irruption des femmes écrasées sous le poids des préjugés, des pesanteurs sociales et des commandements absurdes. C'est l'irruption des laissés-pourcompte, ces exclus usés et désabusés par des années d'outrances et d'outrages. C'est l'irruption de l'Algérie réelle, cette Algérie d'en bas sans laquelle l'Algérie n'existerait pas».

#### Ce qui traduit, selon lui, «la trinité de liberté et de justice sociale».

Retrouvant son éloquence de feu et son verbe incisif quand il se met railler le régime, Djamel Zenati pilonne sans répit. «Sous le règne de Bouteflika, le régime s'est peu à peu ghettoïsé, coupé de la société. Il a sombré dans une dérive oligarchique et mafieuse aux allures d'entreprise coloniale. Les dignitaires du régime et leurs diverses clientèles sont perçus comme de

nouveaux colons. Raison pour laquelle la déferlante populaire a pris les apparences d'un mouvement de libération nationale», s'exclame-t-il.

L'invité de Liberté décrit un pouvoir plongé dans le désarroi : «En vérité, ils (les décideurs) sont terrorisés à l'idée de devoir partir en laissant derrière eux un état des lieux des plus compromettants.

Trois dossiers font particulièrement trembler le système : le pillage et l'accaparement, l'énergie et le sécuritaire.» Mais il rappelle qu'il est opposé à toute démarche «allant dans le sens du règlement de comptes. Seulement, le devoir de donner des comptes n'est pas le règlement de comptes».

Soucieux de l'avenir du processus insurrectionnel en cours, l'enfant chéri d'Akbou estime que «la position patriotique aujourd'hui consiste à se démarquer du système et de la minorité qui s'y accroche contre vents et marées». Rien n'est encore joué et l'échec n'est plus autorisé. «La mobilisation collective doit s'approfondir et porter l'aspiration démocratique à un point de non-retour sans pour autant perdre de son caractère pacifique. La violence est son pire ennemi, car elle pervertit, obscurcit, divise et démobilise», prévient-il.

Tout en restant vigilant quant à la suite des événements, Djamel Zenati se dit optimiste : «On les aura avec le sourire», promet-il, un peu comme pour conjurer le risque de basculement dans la violence, avant de rendre un hommage appuyé à l'icône de la Révolution algérienne, Djamila Bouhired, qui, elle aussi, est impliquée dans la mobilisation : «La légitimité historique est dans la rue, c'est Djamila Bouhired, y a-t-il quelqu'un qui peut incarner cette légitimité en dehors d'elle ?»

# El Watan, 20.03.2019, Collectif de la société civile algérienne pour une sortie de crise pacifique : Feuille de route pour l'instauration de la nouvelle République,

Par leurs manifestations massives, pacifiques, solidaires et apaisées, les Algériennes et Algériens montrent, depuis le 22 février 2019, leur haut degré de maturité politique, crient haut et fort leur refus d'un 5e mandat, tout prolongement du 4e et de l'élection présidentielle du 18 avril 2019 et rejettent le système corrompu et autoritaire.

Cette contestation nationale est considérée comme une occasion historique pour en finir d'une manière irréversible avec «le système». Nous, dynamique de la société civile, au terme de plusieurs concertations, discussions et échanges, conscients de notre rôle de médiateur et de force de proposition, nous contribuons par cette proposition que nous partageons avec la société, la classe politique dans le but de dégager un large consensus qui organisera le départ du système d'une manière pacifique.

#### Les étapes de la transition démocratique :

Pour aboutir à cette transition, le collectif considère que des mesures d'apaisement préalables sont nécessaires en réponse aux revendications populaires.

**Premièrement :** afin d'éviter au pays d'entrer dans une période de non-droit, le président de la République sortant doit s'en remettre à la volonté du peuple et se retirer au plus tard le 27 avril. Aucune prolongation du mandat n'est possible et les institutions existantes doivent laisser place aux institutions de la transition.

**Deuxièmement :** la mise en place d'un «Haut comité de transition» (HCT), une instance collégiale composée de personnalités jouissant d'une autorité morale et bénéficiant d'une large acceptation populaire. Cette instance aura à incarner l'Etat.

**Troisièmement :** installation par le Haut comité d'un «Gouvernement national de transition» (GNT) composé de personnalités consensuelles et crédibles pour gérer la période de transition dans des délais raisonnables à définir.

#### Ce gouvernement consensuel a pour seules missions :

la gestion des affaires courantes en assurant la continuité de l'Etat et la levée immédiate de toutes les entraves liées à l'exercice des libertés civiles, politiques

et démocratiques, dont la liberté d'association et de manifestation, d'expression et de la presse, syndicales et de création des partis politiques...

#### Préparation et organisation des «assises du consensus national».

**Quatrièmement :** les Assises du consensus national regroupant toutes les sensibilités de la société et des représentant(e)s du mouvement auront à dégager un consensus national sur les modalités pratiques de mise en place de la Constituante, et réaliser un compromis historique autour des principes fondamentaux inaliénables, au respect de toutes les libertés, des droits humains et de l'égalité. Elle aura à proclamer la naissance de la nouvelle République par un texte fondateur.

Cinquièmement : élection d'une «Assemblée constituante» chargée d'élaborer la nouvelle Constitution. Cette élection sera précédée par la mise en place d'une commission indépendante d'organisation des élections. La nouvelle Constitution sera élaborée sur la base du texte fondateur de la nouvelle République démocratique et sociale.

**Sixièmement :** retour à la légalité constitutionnelle, ouverture du champ politique et organisation des élections générales.

#### Alger, le 18 mars 2019

LADDH (Benissad/Zahouane) (Ligue algérienne de défense des droits de l'homme), LADH (Ligue algérienne des droits de l'homme),RAJ (Rassemblement – Actions – Jeunesse), Djazairouna, SOS Disparus, Réseau Wassila, Tharwa Fadhma n'Soumer, Association Timlilit, CSVM-22 FEV (Comité Soutien Vigilance du Mouvement 22 Février), Satef (Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation), Snapest (Syndicat national des professeurs de l'enseignement secondaire et technique), SNAP (Syndicat national autonome des postiers), CNES (Conseil national des enseignants du supérieur), Snapap (Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique), CGATA (Confédération générale autonome des travailleurs en Algérie), SOS culture Bab El Oued, ACDA (Association pour le changement démocratique en Algérie), CNDDC (Comité national pour la défense des droits des chômeurs), Le collectif des harraga disparus en mer, IRD (Initiative de refondation démocratique), Collectif des jeunes engagés.

# Liberté, 20.03.2019, UN COLLECTIF DE LA SOCIÉTÉ CIVILE PROPOSE UN PLAN DE SORTIE DE CRISE, Le retrait de Bouteflika comme préalable,

Une vingtaine d'organisations des droits de l'Homme et de représentants du mouvement de la société civile, agissant en médiateur et en force de proposition, ont levé le voile sur une proposition de sortie de crise, ayant pour but de dégager un large consensus qui organisera le départ du système de manière pacifique.

Ce collectif de la société civile, dont nous citons pêle-mêle les Ligues des droits de l'Homme telles la Laddh (Benissad/Zahouane), et la Ladh, le RAJ, Djazaïrouna, SOS Disparus, ainsi que les syndicats de l'éducation (Satef et Snapest) et le CNDDC (Comité pour les droits des chômeurs) et bien d'autres, considère la contestation nationale en cours comme une occasion historique pour en finir d'une manière irréversible avec "le système".

Dans sa feuille de route, en six points, pour l'instauration de la nouvelle République, le collectif considère que des mesures d'apaisement préalables sont nécessaires en réponse aux revendications populaires. La première mesure, destinée à éviter au pays d'entrer dans une période de non-droit, consiste à ce que "le président de la République sortant s'en remette à la volonté du peuple et se retire au plus tard le 27 avril". "Aucune prolongation de mandat n'est possible et les institutions existantes doivent laisser place aux institutions de la transition", indique le collectif. Ce dernier propose également, dans sa feuille de route, la mise en place d'un haut comité de transition (HCT), une instance collégiale composée de personnalités jouissant d'une autorité morale et bénéficiant d'une large acceptation populaire. Et d'indiquer que "cette instance aura à incarner l'État".

La feuille de route prévoit, en outre, l'installation par le haut comité d'un gouvernement national de transition (GNT) composé de personnalités consensuelles et crédibles pour gérer la période de transition dans des délais raisonnables à définir. Selon les initiateurs de cette proposition, ce gouvernement consensuel a pour seules missions la gestion des affaires courantes en assurant la continuité de l'État et la levée immédiate de toutes les entraves liées à l'exercice des libertés civiles, politiqueset démocratiques dont la liberté d'association et de manifestation, la liberté d'expression et de la presse, les libertés syndicales et de création des partis politiques, mais aussi la préparation et l'organisation des assises de consensus national.

Pour le collectif, les assises de consensus national doivent regrouper toutes les sensibilités de la société et des représentant(e)s du mouvement, qui auront à dégager un consensus national sur les modalités pratiques de miseen place de la Constituante, et réaliser un compromis historique autour des principes fondamentaux inaliénables, au respect de toutes les libertés des droits humains et de l'égalité.

S'ensuivra l'élection d'une Assemblée constituante chargée d'élaborer la nouvelle Constitution. Cependant, cette élection sera précédée par la mise en place d'une commission indépendante d'organisation des élections, indiquent ses concepteurs, qui ajoutent que la nouvelle Constitution sera élaborée sur la base du texte fondateur de la nouvelle République démocratique et sociale.

C'est seulement de cette façon qu'il y aura le retour à la légalité constitutionnelle, à l'ouverture du champ politique et à l'organisation d'élections générales.

A. R

### Le quotidien d'Oran, 20.03.2019,Le président de la FOREM l'affirme : Il n'y a pas de société civile en Algérie,

En Algérie, «il n'y a pas de société civile». C'est ce qu'a affirmé, hier, mardi à la Radio nationale le professeur Mustapha Khiati, président de la Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche (FOREM). Il a expliqué que «l'Etat a toujours fait que la société civile soit une sorte de clientèle», soulignant que «la loi de 1990, qui a permis la création des associations a été restrictive, et celle de 2012 l'a été encore plus».

Sur le nombre réel des associations, il a estimé qu'il y a «un problème de statistiques: on parle de 100.000 associations, 10.000 nationales et 90.000 régionales ou locales de wilayas, mais on s'aperçoit que le gros problème est celui du financement de ces associations, qui n'obéit à aucun critère, il a été toujours opaque». «Les gros ministères qui financent ces associations, notamment, la Solidarité et la Jeunesse parce qu'il y a le fonds de la jeunesse, et l'Environnement avec le fond de l'environnement, n'ont jamais fait un appel à projet, il n'y a pas eu de cahier de charges, et donc il y a un groupe d'associations clientes qui sont financées». «C'est pour cela qu'il n'y a pas un impact réel sur le terrain, et même pour les dons de l'étranger, il y a un contrôle strict», a-t-il dit, affirmant que «le ministère des Finances ne joue pas vraiment le jeu, il bloque systématiquement ces financements sans aucune explication». Sur le nombre réel des associations agréées, qui seraient au nombre de 81.000, il a estimé que «ce sont des chiffres globaux. Je reproche au ministère de l'Intérieur de ne pas avoir mis en place une base de données accessible à tous sur les associations», ajoute-t-il, précisant qu' «on ne sait pas trop qui fait quoi». «Et quand vous essayez d'analyser un peu les 81.000 ou 85.000 associations, vous vous rendez compte qu'il y a d'abord pratiquement 18.000 à 20.000 associations, qui sont des comités de construction de mosquées, ensuite vous avez les associations sportives, qui représentent à peu près également 20.000, mais les associations qui agissent sur le terrain, qui interviennent dans l'humanitaire, il y a peut être un millier, 1.200 ou 1.500, on ne sait pas, on n'a pas de chiffres. Donc c'est une autre opacité, il y a l'opacité du financement et l'opacité de la réalité sur le terrain, et on n'a pas d'éléments aujourd'hui». Il relève, d'autre part, une autre anomalie, celle de «la loi de 2012 qui exige un bilan, tous les trois ans, avec changement de bureau. Mais il n'y a pas eu de bilans. Il y a un problème au ministère de l'Intérieur». Selon M. Khiati, «il y a des associations qui attendent des mois pour avoir une réponse à leur demande». En outre, il estime qu' «il n'y

a jamais eu de volonté pour qu'il y ait une société civile forte en Algérie, et c'est un constat que l'on peut faire». «Malheureusement, on a tout fait pour marginaliser, limiter les actions des associations, et à chaque fois qu'une association a voulu prendre des initiatives qui dérangent, il y a eu automatiquement des restrictions, des refus», explique-t-il. Et donc pour le président de la FOREM, «il y a un problème réel d'acceptabilité de cette société civile».

«Depuis le 22 février, il y a eu des espoirs immenses, nous aspirons tous à cette deuxième république, plus libérale. Nous espérons qu'elle répondra à toutes les aspirations», poursuit le Pr Khiati, selon lequel «la société civile constitue un passage obligé pour l'Etat, on ne peut faire de politique sociale sans avoir affaire à la société civile, et on est obligé de passer par les intermédiaires qui transmettent les aspirations de la société. C'est un paramètre de démocratie». Appelant au renforcement «du tissu des associations», il a déploré l'absence de «la culture d'association : il n'y a pas de culture d'associations car il n'y a pas eu d'effort dans ce sens, les associations ont été réduites à leur plus simple expression. Espérons que la deuxième république puisse permettre une métamorphose de ces associations». Sur le rôle de la société civile dans le mouvement des réformes, il a expliqué qu'il faut «d'abord faciliter la création d'associations et qu'elles comprennent leur rôle. Aujourd'hui, il y a une chape de plomb sur ces associations». Or, explique-t-il, «un décret de la loi de 1990 prévoit l'utilité publique (pour la création d'associations), ce concept n'a été donné qu'à deux associations : les Scouts et le Croissant-Rrouge algérien». «Il faut revoir tout cela», a-t-il préconisé, avant de relever que «les gens qui élaborent les textes des associations ont l'esprit policier. Il faut qu'ils comprennent que les associations ne sont pas des gangs, et donc il faut un accompagnement de ces associations». Pour lui, «l'encadrement est défectueux, et les textes, eux-mêmes, sont pleins d'ambiguïtés», avant de relever qu' «il faut qu'il y ait des textes clairs, simples qui permettent à un groupe donné d'avoir une association». «Les associations pourraient jouer le rôle d'intermédiaire entre les masses et les responsables, et cela dans toutes les parties du pays, mais ce rôle n'a pas été compris par l'administration, ce qui explique les débordements dans la rue et les stades».

Pour le président de la FOREM, « il y a des problèmes de perception du rôle de l'association qui est restrictif dans notre pays».

par Yazid Alilat

### El Watan, 21.03.2019, Une initiative sera lancée par des militants et des avocats : Réhabiliter ceux qui ont été condamnés pour délit d'opinion,

Des militants et avocats comptent constituer un collectif pour réclamer la réhabilitation de tous ceux qui ont été condamnés, durant les dernières années, pour délits d'opinion et qui se comptent par dizaines.

Du blogueur qui a été poursuivi pour un écrit, jusqu'au militant qui a été arrêté, puis jugé pour attroupement, les «victimes» du système en place comptent réclamer «réparation».

La démarche constitue, selon ses initiateurs, une manière de réclamer du pouvoir des «garanties» quant à sa bonne foi pour ce qui est de la feuille de route qu'il propose pour une transition démocratique. «S'il est vraiment question d'un changement, il faut rétablir les gens dans leurs droits. Je peux citer les chômeurs du Sud, qui ont été traduits devant la justice, mais aussi des cadres abusivement licenciés», a déclaré l'avocat Omar Farouk Slimani.

Celui-ci a tenu à rappeler, pour l'occasion, que plusieurs personnes, arrêtées lors d'attroupements publics, ont été condamnées sur la base d'une application erronée de l'article 97 du code pénal, qui codifie la procédure à suivre pour «dissiper» un attroupement. L'avocat citera comme exemple également les différents procès intentés contre l'activiste Belkacem Khencha pour «délits d'opinion».

D'autres militants font également partie du noyau qui a décidé de lancer cette initiative, à l'image de Abdelkader Kherba, Rachid Fodil et Kader Affak, poursuivis et condamnés dans certains cas à maintes reprises. «Il faut que le pouvoir donne des garanties au mouvement.

C'est ce qui, entre autres, démontrera qu'il veut réellement un changement. Il faut qu'il rétablisse tous ceux qui ont été victimes d'injustice dans leurs droits», a déclaré à ce propos Kader Affak. Pour ce dernier, «si le pouvoir veut concrètement un changement, il ne devra pas attendre la fin des consultations ou le travail de la conférence pour prendre des mesures d'apaisement». «Il peut le faire dès maintenant», a-t-il ajouté. Le lancement de cette initiative est une manière, indique notre interlocuteur, de «mettre le pouvoir devant ses responsabilités».

L'action, a ajouté Me Affak, suscite déjà beaucoup d'intérêt chez les militants qui ont subi «des injustices» ces dernières années. Des hommes de loi s'y penchent également.

Dans les jours à venir, les uns et les autres décideront de la démarche exacte à suivre pour ce qui est de cette «requête».

ABDELGHANI AICHOUN

### Le quotidien d'Oran, 23.03.2019, Mohamed Mebtoul à Médiapart: «Bouteflika et sa clientèle continuent de mentir au peuple»,

Analysant la situation actuelle du pays, le sociologue Mohamed Mebtoul affirme que le rapport de force est «indéniablement» du côté des Algériens «qui ont eu le courage de briser le mur du silence». Dans un entretien paru sur Médiapart, il revient sur les manœuvres d'un régime «fragilisé» et «mortifère», dévoilé par le mouvement populaire et «qui tente encore par la manipulation et les mensonges de gagner du temps», en optant pour de scabreuses parades, ajoute le sociologue. «Bouteflika et sa clientèle continuent, en réalité, à mentir au peuple», explique Mebtoul qui estime que «le pouvoir fonctionne à la manipulation et à l'instrumentalisation de l'histoire», preuve «irréfutable» en est, précise-t-il, la nomination d'un ancien ministre de l'Intérieur au poste de Premier ministre. Le sociologue affirme que le pouvoir s'inscrit dans une logique de «continuité» dans le recyclage qui ne répond pas aux attentes du 'hirak' qui «a exigé la rupture avec le système politique et non pas sa reproduction» puisque c'est ce même régime qui se propose d'organiser la Conférence nationale, étape prévue dans la feuille de route prêtée à Bouteflika. Un président qui «n'est qu'un des instigateurs du régime politique qui continue dans le mépris et l'irrespect du peuple», souligne-t-il. Une notion de «continuité» qui ne peut plus se reproduire à l'identique, de l'avis de Mebtoul, qui pense qu'elle est devenue «vide de sens» ce qui met ce pouvoir sur un mode défensif «le silence et la peur de se voir éjecté, brutalement, par celles ou ceux qu'il a méprisés». Mohamed Mebtoul souligne, également, que «le responsable de l'armée» est complice du «régime politique», précisant que «le chef d'état-major Gaïd Salah a toujours défendu avec acharnement Bouteflika».

Malgré les quatre vendredis et les marches de contestation populaire, il estime que le mouvement social «malgré son ampleur», n'a pas pu, pour le moment, réussir à «démanteler en profondeur le système politique». Il explique que la transition vers la démocratie «a été, bel et bien, avorté par le pouvoir qui reste en place» qui n'a toujours pas procédé à «aucune dissolution du parlement et du sénat».

Décortiquant le mouvement social, il indique que la convergence de trois éléments indissociables le rend fort. A ce propos, il évoque le patriotisme populaire qui se traduit par l'amour du pays, traduit symboliquement par «la proximité physique et affective avec le drapeau». Il voit aussi dans ce

mouvement la ré-appropriation de l'espace public et politique à travers une liberté de parole et d'action retrouvée.

Faisant le procès du régime en place, il indique aussi que ce dernier «a nourri et engraissé pendant deux décennies toute une clientèle diversifiée» entre «patronat, UGTA, armée, institutions parlementaires, partis politiques de l'Alliance présidentielle, Organisation des anciens moudjahidine..», tout en faisant remarquer la défection de «certains membres influents de ces organisations dépendantes du pouvoir, qui se prononcent contre le 5e mandat». Mohamed Mebtoul est professeur à l'Université Oran 2, fondateur de l'anthropologie de la santé en Algérie ainsi que du Groupe de recherche en anthropologie de la santé (GRAS).

Par Moncef Wafi

### Algérie part, 26.03.2019, 26.03.2019, Lancement de L'Observatoire National de la Citoyenneté pour accompagner la transition en Algérie,

L'Observatoire National de la Citoyenneté, autonome, indépendant et fidèle à ses trois valeurs fondamentales : civisme, civilité et solidarité, ressent une immense fierté aujourd'hui pour cette jeunesse algérienne, notre jeunesse de sept à soixante-dix-sept ans, qui a su admirablement et pacifiquement et dans un ordre parfait transmettre un message de paix et d'union pour une nouvelle Algérie, une Algérie de fraternité, une Algérie, qui par la sagesse de ses enfants à su éveiller l'admiration du monde entier pour leur civisme et leurs convictions pour un mieux vivre ensemble.

L'Observatoire National de la Citoyenneté fort de ses valeurs de civisme, de civilité et de solidarité se sent tout particulièrement proche de cette jeunesse qui a été d'une dignité exemplaire et d'une sagesse dans sa marche pour une Algérie meilleure, une Algérie où tous ses enfants auraient une place au soleil, une Algérie de justice, une Algérie d'égalité, une Algérie qui travaille, une Algérie qui avance, une Algérie de bonheur en marche vers la lumière.

L'Observatoire National de la Citoyenneté soutient cette jeunesse qui avance, cette jeunesse qui espère, cette jeunesse amoureuse de sa patrie, cette jeunesse qui a su donner une leçon de solidarité par sa générosité et par sa maturité, cette jeunesse qui au cours de ses marches est passée sans rien casser, sans rien détruire, cette jeunesse d'une éducation exemplaire qui après chaque marche à tenu à tout nettoyer.

L'Observatoire National de la Citoyenneté convaincu des potentialités de cette jeunesse à relever ce nouveau défi, propose par le biais d'un comité citoyen apolitique une plateforme de réflexion et d'initiatives politiques pour une Algérie nouvelle.

Portée par les valeurs fondamentales de la citoyenneté et prenant conscience de notre responsabilité devant l'histoire et après une analyse approfondie de la situation actuelle que traverse magistralement notre Algérie, l'observatoire national de la citoyenneté indépendant et autonome ainsi que les membres du comité citoyen décident de créer une plateforme de réflexion citoyenne et d'initiatives politiques pour construire un projet de société commun issus d'horizons divers partageant un même idéal patriotique républicain.

Cette plateforme de réflexion citoyenne et d'initiatives politiques 2019 porte les empreintes de plusieurs groupes de réflexion issues de la société civile.

#### La raison de cette initiative ?

Les motivations du comité d'initiatives citoyennes pour une Algérie nouvelle 2019 s'inspirent de ce mouvement populaire sans précédent qui a réveillé les consciences citoyennes pour un changement systémique approfondie. De ce mouvement populaire nous retenons un souhait profond d'une Algérie solidairement ancré dans les valeurs démocratiques, patriotiques et républicaines.

Les motivations du comité d'initiatives citoyennes pour une Algérie nouvelle 2019, en tant

qu'alternative démocratique et citoyenne, s'inscrivent dans la volonté de transformer les

revendications populaires en une plateforme de propositions citoyennes. Les membres du comité citoyen sont engagés dans une démarche citoyenne active et d'initiatives

partagées qui favorisent l'action à la réaction pour construire une plateforme de propositions diverses et variées dans le but d'élaborer un projet citoyen ambitieux et réaliste aboutissant à un programme de développement citoyen, social et économique fiable, qui pourrait constituer une force de proposition parmi tant d'autres.

Cette initiative citoyenne pour une Algérie nouvelle 2019 représente un processus d'échanges et de réflexions entre acteurs citoyens actifs composés de la société civile.

Cette initiative citoyenne pour une Algérie nouvelle 2019 mérite la mobilisation des énergies positives et patriotiques afin de mener objectivement les échanges et les réflexions vers un objectif commun constructif et réalisable.

Par la conscience du rôle que les acteurs de la société civile doivent jouer dans un pareil contexte, aussi bien dans la réflexion stratégique que dans l'impulsion d'une nouvelle dynamique organisationnelle, l'initiative citoyenne se veut être capable de relever tous les défis d'une meilleure gouvernance dans le but est de satisfaire nos besoins citoyens.

La mise en place de cet espace d'échanges et de réflexions que constitue cette initiative citoyenne a pour objectifs de :

- Offrir un espace de rencontres, de débats ouverts et la libre circulation des idées;
- Transformer les réactions citoyennes en propositions constructives ;
- Contribuer à construire une plateforme de propositions par les citoyens ;
- Aboutir à l'élaboration d'un programme participatif commun.

L'initiative citoyenne pour une Algérie nouvelle 2019 se veut un appel à toutes les algériennes et à tous les algériens qui sont déterminés à travailler de manière constructive et dans un esprit fraternel à la réussite de ce projet citoyen pour un changement réaliste.

#### PAR Tayeb BAITAR, Président de l'ONC

Ps/l'Observatoire National de la Citoyenneté « ONC » est une organisation non gouvernementale (ONG) et apolitique, créée en 2016 et en attente d'agrément. Elle a pour objet d'observer, d'analyser et de promouvoir les valeurs de la citoyenneté au sein de la société civile. Le comité d'initiatives citoyennes est un groupe de citoyens indépendants et apolitiques.

Par La Rédaction

### Le quotidien d'Oran, 26.03.2019, Alger: Des communaux et des architectes exigent le départ du système,

L'occupation des espaces publics par les protestataires exigeant le départ du système est quasi quotidienne en Algérie. Hier encore, des centaines de fonctionnaires d'APC et des dizaines d'architectes se sont rassemblés à la Grande Poste d'Alger, réclamant un changement radical, en visant principalement le pouvoir et non pas les institutions de l'Etat.

Les fonctionnaires des communes sans casquette syndicale et ceux adhérents au SNAPAP, dont certains sont venus de différentes régions du pays, ont investi les rues de la capitale en marchant vers l'avenue Maurice Audin, pour exiger un «changement du paysage politique» ainsi que «le départ du secrétaire général de l'UTGA, Abdelmadjid Sidi Saïd».

Plusieurs travailleurs et cadres, représentant différents secteurs, dont ceux de la formation professionnelle, de l'agriculture, des travaux publics ainsi que des vétérinaires, se sont joints à la protestation. Sur une pancarte, on pouvait lire «Basta!!!! La santé publique vétérinaire a trop souffert».

Sur une grande banderole brandie par les travailleurs des APC, était écrit «les communaux veulent un Etat de droit... dégagez». Sur une autre, «Stop à l'esclavage moderne».

Certains d'entre eux sont allés dénoncer les conditions socioprofessionnelles difficiles des communaux. «Un salaire de 9.000 DA et une facture d'électricité à 9.000 DA, M. Bedoui, pouvez-vous résoudre cette équation ? Si vous êtes incapable, partez !», avaient écrit des protestataires sur une pancarte.

D'autres ont affirmé que les Algériens sont pauvres dans un pays riche. «Ceux qui profitent des richesses de notre pays sont les enfants du système, par contre l'austérité et la misère sont prescrites par ce même système aux enfants du peuple», nous dira un fonctionnaire de la commune Semaoun de la willaya de Béjaïa.

D'autres ont improvisé une pièce théâtrale titrée «Le prolongement du quatrième mandat, une mascarade politique».

#### «Partez... Laissez-nous bâtir notre République»

Les architectes protestataires ont pour leur part exigé le départ du système et l'édification d'un Etat de droit. «On est là en tant qu'architectes pour maintenir la

pression, une semaine chargée qui finira par une grande marche vendredi, voilà notre objectif pour demander pacifiquement à ce pouvoir de partir et nous laisser bâtir une véritable nation», nous dira Slim Rabia, un des architectes protestataires rencontrés sur place. «Laissez-nous bâtir une Algérie algérienne». Et cela «sans nous diviser, car on connaît bien leur jeu depuis 1962, et sincèrement, c'est le moment pour qu'il y ait un transfert du pouvoir vers une autre génération et de bâtir sur des nouvelles et de bonnes bases la deuxième République».

Pour cet architecte, «il ne faut pas se tromper de discours, d'abord le départ du système». Et d'affirmer que «le départ du pouvoir ne veut en aucun cas dire la chute de l'Etat, car il faut bien se rappeler que les institutions de l'Etat ont pu se maintenir lors de la décennie noire».

Et d'ajouter «nous sommes pour une génération plus patriotique, y'en a marre des personnes qui utilisent la légitimité historique pour s'accaparer du pouvoir et y'en a marre des lobbies qui veulent mettre l'Algérie à genoux».

Sur des pancartes, des architectes ont écrit «Basta à la gestion téléguidée par l'oligarchie de l'import-export» ou encore «partez... laissez-nous bâtir notre République».

Un peu plus haut, sur l'avenue Ahmed Ghermoul, à Alger, des magistrats de la cour des comptes sont sortis dans la rue près de leur siège pour affirmer leur soutien à cette contestation populaire, exigeant des changements et l'édification d'un Etat de droit.

Par M. Aziza

## Algérie part, 28.03.2019, Amnesty International : « Les autorités algériennes doivent abandonner les poursuites pour "rassemblements non armés" engagées contre des manifestants »,

Les autorités algériennes doivent cesser d'engager des poursuites judiciaires contre des manifestant·e·s pacifiques et respecter l'indépendance de la justice, a déclaré Amnesty International ce jeudi 28 mars 2019, en amont des nouvelles manifestations prévues dans tout le pays le 29 mars.

Depuis le début de la vague de manifestations qui a commencé le 22 février pour protester contre la tentative du président Abdelaziz Bouteflika de briguer un cinquième mandat, au moins 311 personnes ont été arrêtées selon la Direction générale de la sûreté nationale. Ces manifestants et manifestantes ont été inculpés de participation à des « rassemblements non armés », d'actes de violence et de vol.

« Les autorités algériennes doivent abandonner les poursuites pour "rassemblements non armés" engagées contre des personnes qui ont participé pacifiquement aux manifestations massives et doivent modifier toutes les lois qui érigent en infraction la liberté d'expression et de réunion pacifique », a déclaré Magdalena Mughrabi, directrice adjointe d'Amnesty International pour l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient.

Amnesty International a appelé à maintes reprises les autorités algériennes à modifier l'article 97 du Code pénal algérien sur les « rassemblements non armés », en vertu duquel des manifestant·e·s pacifiques risquent jusqu'à un an de prison.

L'organisation a également demandé que les autorités judiciaires du pays puissent mener à bien leur travail en toute indépendance, sans ingérence ni pression des autorités.

« Aucune mesure disciplinaire ne doit être prise contre des juges qui veulent respecter les droits à une procédure régulière et à un procès équitable de toutes les personnes comparaissant devant la justice en lien avec les manifestations. L'Algérie a l'obligation de garantir l'indépendance de la justice et de protéger les juges et les avocats de toute forme d'influence politique », a déclaré Magdalena Mughrabi.

Les manifestations de ces dernières semaines se sont majoritairement déroulées dans le calme, mais quelques manifestants ont jeté des pierres après que des

agents des forces de l'ordre ont utilisé des gaz lacrymogènes et des lanceurs de balles de défense.

Des manifestations massives se tiennent à Alger et dans le reste du pays depuis le 22 février, bien que toutes les manifestations de ce type soient interdites dans la capitale depuis 2001, de même que toutes les manifestations non autorisées, notamment les rassemblements pacifiques dont les organisateurs n'ont pas demandé ou obtenu une autorisation.

#### Complément d'information

Amnesty International a assisté en tant qu'observatrice à trois manifestations les 15, 19 et 22 mars à Alger.

Le vendredi 15 mars, 75 personnes ont été arrêtées, parmi lesquelles 20 au moins ont depuis été inculpées de participation à des « rassemblements non armés » et présentées à un juge du tribunal de Sidi M'hamed, à Alger. Les autres ont été inculpées d'actes de violence et de vol. Toutes ont été libérées le 17 mars mais sont citées à comparaître de nouveau devant le tribunal le 23 mai.

Le même jour, Amnesty International a eu connaissance de l'arrestation d'un manifestant qui quittait à pied la manifestation d'Alger, tout en téléphonant. Selon un journaliste local, il n'y avait pas de violences ni de troubles à cet endroit au moment de son arrestation.

Le 18 mars, le juge en charge des affaires liées à ces arrestations, Abdelkader Meslem, a été suspendu pour avoir refusé de suivre les instructions qu'il avait, selon lui, reçues du président du tribunal et qui lui demandaient de déclarer coupables tous les manifestant·e·s.

Des juges et des avocats se sont rassemblés le 21 mars devant le tribunal de Sidi M'hamed en solidarité avec leur collègue, réclamant que l'indépendance de la justice soit protégée. Quelques jours plus tôt, un juge de Tipaza et un avocat de Constantine avaient été convoqués pour avoir exprimé leur soutien aux manifestations.

Amnesty International a aussi eu connaissance du cas d'un jeune garçon de 14 ans qui a été blessé par une balle de défense tirée par la police dans le quartier du Telemly le 22 mars. Selon des observateurs, les policiers avaient commencé à utiliser des gaz lacrymogènes et des lanceurs de balles de défense à la fin de la manifestation. Des témoins ont aussi signalé que la police avait eu recours à des

armes à impulsions électriques et à des canons à son pour disperser la foule durant les manifestations du 24 février et du 1er mars.

Par La Rédaction

## Algérie part, 31.03.2019, Chassé du pouvoir : Tayeb Loub, la chute infernaale d'un symbole de la corruption et de la hogra!,

C'est la fin d'un potentat qui a fait du mal à des milliers, voire des millions d'Algériens. Tayeb Louh, l'homme qui avait régné en maître absolu sur le ministère de la Justice depuis septembre 2013 a été officiellement limogé de son poste ce dimanche 31 mars. Il est remplacé par Slimane Brahmi, un magistrat connu pour avoir présidé la Cour de Blida et la Cour d'Alger.

Tayeb Louh a été donc « chassé » du gouvernement alors qu'il avait l'ambition, il y a de cela à peine quelques mois, de devenir le futur premier-ministre. Au mois de novembre 2018, il s'était rebellé contre Ahmed Ouyahia entraînant ainsi tout le gouvernement dans une paralysie inquiétante. Depuis le mois d'octobre 2018, Tayeb Louh était un acteur majeur d'une guerre de clans très violente dans le sillage de la course pour la succession d'Abdelaziz Bouteflika. Aveuglé par sa pseudo-puissance et son contrôle absolu de l'appareil judiciaire, Tayeb Louh avait nourri l'ambition d'entrer en compétition pour lorgner la candidature à la Présidence de la République. Et pour ce faire, l'homme a pactisé avec le général Ghali Belkecir, le commandant de la gendarmerie nationale, dans l'optique de draguer Ahmed Gaïd Salah, le chef d'Etat-Major de l'ANP.

Mais ce dernier se ravise et refuse de parrainer le petit ministre qui voyait loin, très loin. Au final, Tayeb Louh essuie un échec retentissant et perd ses soutiens politiques. Dés le 22 février, avec l'enclenchement du mouvement populaire contre le 5e mandat brigué par Abdelaziz Bouteflika, Tayeb Louh se retrouve au coeur de la révolte mené par les avocats et, plus tard, les magistrats qui se rebiffent contre son diktat. Les langues se délient enfin et les juges dénoncent ouvertement sa « hogra ». Après des années de corruption, de répression politique et de harcèlement inouï contre les opposants politiques, les blogueurs engagés, les journalistes indépendants, le règne de Tayeb Louh prend fin dans la déchéance la plus totale. On ne compte plus les magistrats qui ont été brisés, pourchassés et écrasés par l'arbitraire du cabinet de Tayeb Louh lorsqu'ils osent refuser les « verdicts communiqués par téléphone », les « ordres venus d'en haut » pour emprisonner ou condamner des algériens honnêtes qui dérangent le régime ou certains de ses hauts responsables amis de ce ministre sinistre.

Un seul article ne suffira pas pour dresser le bilan macabre du passage de Tayeb Louh à la tête du ministère de la Justice. C'est pour cela que la rédaction d'Algérie Part publiera bientôt une série de révélations fracassantes sur les dérives de ce ministre qui a totalement phagocyter la justice algérienne plongeant ainsi tout un pays dans les méandres sombres du diktat et de la hogra. Aujourd'hui, l'heure de rendre des comptes a sonné. Et de nombreux algériens vont certainement poursuivre devant les tribunaux cet ancien potentat qui ne peut plus jouir de l'impunité.

Par La Rédaction